MANUEL D'UTILISATION DU TÉLÉPHONE

MODÈLE NO.

1. INSTALLATION

- Branchez une extrémité du cordon spiralé sur la prise du combiné et l'autre extrémité sur la prise de la base.
- Branchez une extrémité du câble plat sur la prise du téléphone et l'autre extrémité sur la prise murale.
- **Montage mural** :
    - Assurez-vous qu'aucun câble électrique ne passe derrière l'emplacement choisi avant de percer.
    - Percez deux trous avec une distance verticale de **70 mm**.
    - Insérez les chevilles et vissez les vis en laissant la tête dépasser légèrement du mur.
    - Placez l'unité sur les vis et glissez-la fermement vers le bas pour la fixer.

2. FONCTIONNEMENT DE BASE

- **Passer un appel** : Décrochez le combiné jusqu'à entendre la tonalité et composez le numéro (0-9).
- **Recevoir un appel** : Lorsque le téléphone sonne, décrochez le combiné et parlez dans le micro.
- **Bouton REDIAL** : Appuyez sur cette touche pour recomposer automatiquement le dernier numéro appelé.
- **Mode MUTE (Silence)** : Maintenez le bouton enfoncé pour que votre interlocuteur ne vous entende plus ; relâchez-le pour reprendre la conversation.

3. FONCTIONS AVANCÉES

- **Bouton FLASH** : Utilisé dans les bureaux avec standard (PABX) pour transférer des appels.
    1. Mettez l'appelant en attente.
    2. Appuyez sur "FLASH" et composez l'extension.
    3. Si la personne répond, raccrochez la base.
- **Réglages** :
    - **Volume de sonnerie** : Réglable via l'interrupteur dédié.

    - **Interrupteur PULSE/TONE** : Configurez le mode de signal selon votre fournisseur de services.

4. SÉCURITÉ ET ENTRETIEN

- Ne pas utiliser près de l'eau (piscine, baignoire, évier).
- En cas de chute dans l'eau, débranchez d'abord la prise murale.
- Ne pas utiliser le téléphone pour signaler une fuite de gaz à proximité immédiate de la fuite.
- Nettoyez avec un chiffon humide uniquement après avoir débranché l'appareil.

5. GARANTIE ET RECYCLAGE

- **Garantie** : Cet appareil est couvert par une garantie de **2 ans** selon la loi en vigueur.
- **Recyclage (DEEE)** : Ce produit ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères. Il doit être déposé dans un point de collecte autorisé pour les équipements électriques.